

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le quatre du mois d'avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Eric MAILLET, Julien LAURENT, Nicolas PAILLARD, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Monsieur GUZZON David.

Mr GUZZON David a donné procuration à Mme PRÊTRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Joël VIONNET.

1/ Approbation du Compte Rendu du 07 Mars 2016

Le Procès-verbal du 07 Mars 2016 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Compétence P.H.L. (Programme Local de l'Habitat) Communauté de Communes

La compétence P.H.L. permettra d'adhérer à l'E.P.F. (Etablissement Public Financier). Cet organisme a pour but d'aider les communes à acquérir des biens fonciers qui ne pourraient l'être sans leur aide. Coût approximatif 10 euros par foyer fiscal.

Après discussion, par 3 voix contre, 2 voix pour et 5 abstentions, la commune ne souhaite pas cette compétence pour la Communauté de Communes du Mont d'Or et des Deux Lacs.

3/ Vote des 4 Taxes

Madame le Maire propose de reconduire les taux d'imposition 2015 pour l'Année 2016 des 4 Taxes directes locales à savoir :

- Taxe d'Habitation : 10,12 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 5,23 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 7,66 %
- CFE : 13,38 %

Le Conseil Municipal valide ce choix à l'unanimité des présents, 0 abstention, 0 contre, par 10 voix pour.

4/ Approbation Comptes de Gestion 2015 et Vote Comptes Administratif 2015

Dans un premier temps, lecture est faite des fiches de la situation financière 2015 de la commune : ratios fonctionnement, investissement, impôts locaux avec comparaison entre ratios des communes de démographie identique, du Département, de la Région et National.

Point important : cette analyse est basée uniquement sur le Budget Communal et ne reflète donc pas la situation financière réelle de la Commune sauf pour la fiscalité directe locale.

Budgets Lotissement – Eau – Bois – Communal

Lecture est faite des Comptes de Gestion : Résultats Budgétaires et Résultats d'Exécution de chaque Budget. En parallèle, lecture est faite des Comptes Administratifs respectifs.

M. Nicolas PAILLARD, Adjoint, présente les documents des Comptes de Gestion et Administratifs 2015 qui s'établissent ainsi :

<u>Lotissement 2015</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	0,43 €	0,00 €	-0,43 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Précision : le Budget LOTISSEMENT sera clôturé courant de l'Année en cours.

<u>Eau 2015</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	36 749,51 €	40 743,77 €	+ 3 994,26 € Report 2014 : 9 575,65 € + 13 569,91 €
Investissement	45 776,48 €	14 639,21 €	-31 137,27 € Report 2014 : 33 555,62 € + 2 418,35 €

<u>Bois 2015</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	38 214,51 €	94 123,30 €	+ 55 908,79 € Report 2014 : 339 964,32 € + 395 873,11 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

<u>Communal 2015</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	180 875,19 €	265 989,35 €	+ 85 114,16 € Report 2014 : 466 674,03 € + 551 788,19 €
Investissement	155 045,18 €	21 238,65 €	- 133 806,53€ Report 2014 : -9 873,65 € - 143 680,18 €

Le Conseil Municipal par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 10 voix pour, approuve les Comptes de Gestion 2015.

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 8 voix pour, vote les Comptes Administratifs 2015.

5/ Affectation des Résultats des Comptes Administratifs 2015

Au regard des Résultats des Comptes de Gestion 2015 et des Comptes Administratifs 2015, le Conseil Municipal vote, à main levée, à l'unanimité des présents, par 10 voix pour, les reports des Résultats 2015 des Budgets respectifs et/ou leur affectation aux Budgets Primitifs 2016 ainsi qu'il en est fait lecture :

- Budget Lotissement :

Résultat d'Investissement : 0.00 €
Résultat de Fonctionnement : 0.43 €

- Budget Eau :

Excédent d'Investissement : 2 418.35 €
Excédent de Fonctionnement : 13 569.91 €

Report IR 001 : 2 418.35 €
Report FR 002 : 13 569.91 €

- Budget Bois :

Résultat d'Investissement 0.00 €
Excédent de Fonctionnement : 395 873.11 €

Report FR 002 : 395 873.11 €

- Budget Communal :

Déficit d'investissement : 143 680.18 €
Excédent de fonctionnement : 551 788.19 €

Compte tenu des Restes à Réaliser :

Investissement Dépenses 001 : 143 680.18 €
Investissement Recettes 1068 : 265 204.18 €
Fonctionnement Recettes 002 : 466 674.03 €

6/ Vote des Budgets Primitifs 2016

Présentation des Budgets Primitifs 2016 respectifs :

<u>Eau 2016</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 36 554.98 € Autres Dépenses : 49 588.43 €	Report 2015 : 11 250.26 € Autres Recettes : 74 893.15 €
Investissement	56 813.74 €	Report 2015 : 2 418.35 € Equilibre Fonctionnement : 36 554.98 € Autres Recettes : 17 840.41 €

<u>Bois 2016</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 3000.00 € Autres Dépenses : 58 150.00 €	Report 2015 : 395 873.11 € Autres Recettes : 92 000.00 €
Investissement	3000.00 €	Equilibre Fonctionnement : 3000.00 €

<u>Communal 2016</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Equilibre Investissement : 227 246.03 € Autres Dépenses : 272 649.34 €	Report 2015 : 286 583.71 € Autres Recettes : 213 311.66 €
Investissement	Report 2015 : 143 680.18 € Autres Dépenses : 396 770.33 €	Equilibre Fonctionnement : 227 246.03 € Autres Recettes : 313 204.48 €

Après lecture des Budgets Primitifs 2016, le Conseil Municipal, à main levée, à l'unanimité des présents, par 10 voix pour, vote les Budgets Primitifs 2016.

7/ Entretien des Ponts

Madame le Maire rappelle que lors de la séance du 10 Août 2015, un devis de l'entreprise BOUCARD MONT D'OR a été présenté pour la réfection d'un ouvrage, rue du Fort et du Petit Pont Chemin du Bief Rouge pour un montant de 14 400.00 € HT soit 17 280.00 € TTC. Est également inclus dans ce devis le curage du fossé route de Fourcatier. Après discussion avec l'entreprise BOUCARD, il s'avère que nous pourrions économiser un transfert de matériel si tous les chantiers sont faits simultanément.

Par vote à main levée, le Conseil Municipal donne son accord à Madame le Maire pour valider ce devis, par 10 voix pour.

8/ Appartement Communal

Madame le Maire nous informe que la rénovation du logement vacant au-dessus de l'école se termine. Aussi, il y a lieu de décider du montant de la future location et du choix du locataire.

Après discussion, il est retenu un montant de location de 750 € mensuel hors charges et de retenir comme éventuel locataire Madame Sandrine PAILLARD.

Deux personnes ne prennent pas part au vote pour raisons personnelles. Par vote à main levée, le Conseil Municipal valide le loyer Mensuel à 750 € ainsi que le choix de la personne retenue, par 7 voix pour et 1 abstention.

9/ Questions Diverses

- Citerne Beaumont : il est constaté que l'ancienne citerne désaffectée en bas de Beaumont se dégrade et peut devenir potentiellement un risque. Il y a lieu de prendre une décision quant à son devenir. Après discussion, il est décidé de détruite cette ancienne citerne. Madame le Maire se charge de contacter une entreprise de Travaux Publics pour intervenir.

- Remerciement Famille FRANCHINI : suite au décès du Papa de Monsieur Emmanuel FRANCHINI, nous avons reçu une carte de remerciement pour les marques de sympathie du Conseil Municipal envers la Famille.

- Travaux Sources : afin de remédier au problème concernant l'alimentation en eau du Village, une intervention sur la conduite est programmée le Mardi 05 Avril 2016.

- Les beaux jours arrivent, Madame le Maire pense au Fleurissement du Village et convient d'une date avec Mme Laurence BASSI, pour le choix des plantes.

- Monsieur Philippe CHAPUIS demander l'autorisation pour laisser pâturer ses animaux autour de l'ancien captage à proximité de sa ferme. Etant donné que cette source n'est plus en service, il n'y a pas d'opposition à cette requête.

- Monsieur Eric MAILLET nous fait un bref compte rendu du Conseil d'Ecole de la Communauté de Communes du Mont d'Or et des Deux Lacs, il en ressort qu'il y a lieu de vérifier si nous avons fait le diagnostic Amiante. Madame le Maire s'en occupe.

- Monsieur Joël VIONNET nous fait part de la réflexion concernant le devenir de l'école de Saint Antoine. Une réunion en présence d'élus des cinq communes du RPI ainsi que de la Directrice de l'école, a fait ressortir l'idée d'un agrandissement du Bâtiment existant de Métabief. A suivre...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.